ENCYCLOPÆDIA UNIVERSALIS

Article publié par Encyclopaedia Universalis

MOBILITÉ, géographie

La mobilité peut être entendue comme l'ensemble des expressions du mouvement qui animent les rapports entre l'homme, la société et l'espace. S'impose alors l'idée d'une interdépendance très forte entre le mouvement des hommes et la maîtrise de leur environnement. La mobilité est intervenue très tôt comme un facteur déterminant de la diversification du monde vivant. Indispensable à sa survie, la mobilité permet à l'homme, en fonction de préoccupations multiples, de s'installer dans ce qui devient son territoire de vie. On distingue deux grands modèles de vie sociale : celui des sociétés nomades migrant au rythme des saisons et des ressources du milieu, et celui des sociétés sédentarisées ayant opéré « sur place » une domestication progressive de la nature. Ce dernier s'est imposé comme le modèle d'organisation dominant des sociétés, un modèle socioculturel de l'attachement aux lieux, d'ancrage à la terre qui tendrait à déprécier le mouvement comme source d'instabilité et de chaos.

Cependant, les bienfaits de la mobilité apparurent rapidement, chez les philosophes des Lumières notamment, qui insistèrent sur les vertus libératrices du voyage et revendiquèrent le droit de pouvoir aller et venir à sa guise. La mobilité devenait synonyme de liberté et d'émancipation sociale. Dans ce basculement des représentations, ce sont bientôt les sociétés traditionnelles qui paraissent s'enfermer lentement dans des modèles culturels stationnaires et immobiles (Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1991), contrairement à celles qui, mobiles, procèdent d'une histoire plus cumulative fondée sur l'ouverture et l'échange. Aujourd'hui mot d'ordre des stratégies d'entreprise, synonyme de flexibilité et d'adaptabilité, la mobilité traduit une valeur sociale positive dans un monde où les choses évoluent très vite.

Une notion au cœur de la géographie

Différemment perçue, comprise et interprétée, la mobilité se présente finalement aux sciences humaines comme une notion complexe qui pose la question du rapport au changeant. Pour le philosophe, la mobilité constitue l'essence de l'être, l'instrument de sa créativité et de son adaptation permanente à l'environnement (Gilles Deleuze, *Mille Plateaux*, 1980). Les sciences cognitives l'envisagent même comme une condition pour apprendre. Les sociologues parlent de mobilité sociale pour décrire les changements socioprofessionnels et les trajectoires de vie. Prendre place dans la société relève ainsi d'une succession de choix qui mettent nécessairement en scène des lieux multiples. Se pose alors la question de « l'ancrage territorial » (Monique Hirschhorn et Jean-Michel Berthelot, *Mobilités et ancrages*, 1996). Finalement ne sommes-nous pas tour à tour nomades et sédentaires ?

Entendue comme synonyme de changement, la mobilité permet de considérer l'homme et la société comme des réalités mouvantes en proie à d'incessantes évolutions. Elle est alors un concept dynamique, un processus explicatif central pour la géographie dans l'étude des rapports que l'homme noue avec l'espace. Par sa capacité à se mouvoir, l'homme vit l'espace et se l'approprie (Jean Rémy et Étienne Leclercq, *Sociologie urbaine et rurale, l'espace et l'agir*, 1998). À la fois moyen, condition et idéologie, la mobilité fait du rapport à l'espace son enjeu premier. Elle devient ce système de mouvements potentiels ou virtuels permettant à l'homme de se constituer un véritable capital socio-spatial. Pour le géographe se pose immédiatement un problème d'échelle (tant spatiale que temporelle) qui conduit à distinguer la mobilité de la migration. Cette dernière inscrit le mouvement dans la durée par le transfert « définitif » de populations quittant généralement un pays d'origine pour s'installer dans un autre. La mobilité géographique, ou « changement de lieu », s'affirme au contraire comme une notion spécifique pour traiter des déplacements à faible rayon d'action (échelle locale ou régionale), sur des temps plus courts (journaliers, hebdomadaires, saisonniers), souvent liés au mode de vie (activités et pratiques de loisirs). Certaines formes sont aujourd'hui mieux connues : la mobilité sectorielle des travailleurs, les changements de résidence liés au cycle de vie, les circulations quotidiennes intra-urbaines ou les pratiques touristiques saisonnières.

La mobilité, un enjeu du développement durable des territoires

Selon que l'on aborde la mobilité dans sa dimension individuelle ou collective, la méthode d'analyse n'est pas la même : faut-il s'attacher à l'étude d'un ensemble spatio-temporel d'activités individuelles ou considérer la mobilité de manière globale comme « principe dynamique du social » (Michel Bonnet et Dominique Desjeux dir., *Les Territoires de la mobilité*, 2000) ? À partir des années 1980, géographes et aménageurs font le choix de rationaliser la notion de mobilité pour mieux l'utiliser comme levier de régulation et de contrôle du fonctionnement des territoires. À l'étude des pratiques individuelles se substitue celle des masses et des flux quantifiables comme des réseaux qui les supportent et sur lesquels la collectivité va pouvoir agir. Émerge rapidement une géographie des déplacements héritière d'une géographie des transports. Identifiant des catégories d'usagers, des modes et des motifs variés de déplacement, la mobilité est réduite à un strict instrument de mesure (Françoise Choay et Pierre Merlin, *Dictionnaire de l'aménagement et de l'urbanisme*, 1996). Élaborant des typologies fonctionnelles (navettes domicile-travail, voyages d'affaires, visites touristiques, migrations résidentielles, accompagnement scolaire...). Les spécialistes considèrent qu'une plus grande « maîtrise » de la mobilité passe par une amélioration de « l'efficacité » des systèmes de transports. Pour autant l'on constate que se déplacer ne suffit pas, encore faut-il pouvoir accéder à ce que l'on souhaite. Car la liberté de mouvement n'est pas la même pour tous et, face aux inégalités sociales, la réponse rationnelle des aménageurs reste insuffisante : vouloir organiser les mobilités, c'est faire le choix tacite de faciliter celle des uns au détriment de celle des autres. C'est oublier que réguler des flux n'est pas la garantie d'un territoire plus solidaire. Pour nombre de géographes, la question urbaine va cristalliser cet enjeu de la mobilité. Prenant appui sur le système automobile, la ville s'étale et se diffuse. Dans ce contexte, l'usage de la voiture représente une condition de la vie urbaine, mais, par les pollutions et la consommation d'espace qu'elle implique, elle constitue également un problème environnemental. C'est un des enjeux du développement durable de proposer un service de mobilité adapté à tous qui valoriserait aussi une « écomobilité » au service d'une qualité de vie.

Parce qu'elle met en mouvement l'espace, le temps et le social, la mobilité est une notion clé de la géographie. Véritable compétence stratégique au

service tant de la liberté individuelle que de la rationalité collective, son étude engage l'avenir des territoires. Car comment considérer aujourd'hui le territoire sans la mobilité qui lui donne du sens ? Et, à l'inverse, comment penser la mobilité sans chercher à l'inscrire dans un projet de territorialisation ?

Auteur: Stéphane VILLEPONTOUX

Abonnez-vous à Encyclopaedia Universalis

Copyright Encyclopaedia Universalis